



Newsletter



Réflexions du mois d'avril

Chère lectrice, cher lecteur,

Au cours du mois dernier, mon travail a porté sur des appels à établir les responsabilités pour les crimes commis en Ukraine, des échanges avec les communautés roms et des gens du voyage, la défense de l'espace civique, la protection des droits à la liberté d'expression et de réunion, ainsi que le soutien aux parlements nationaux dans leur action en faveur des droits humains.

Soutien à l'Ukraine

Les attaques épouvantables en Ukraine ont continué ce mois-ci, soulignant l'inlassable brutalité de l'agression russe. Le 13 d'avril, une frappe de missile sur la ville de Soumy a coûté la vie à au moins 31 personnes, dont de nombreux enfants, et fait plus de 80 blessés. Quelques jours plus tard, une frappe de drone sur un bus civil à Marhanets a tué neuf personnes et blessé des dizaines d'autres, tandis que d'autres attaques meurtrières ont visé Kyiv et ses environs. J'ai [condamné](#) ces actes odieux et réaffirmé que les responsables doivent rendre des comptes.



© The State Emergency Service of Ukraine

Les parlements doivent défendre les droits humains

En présentant mon premier [rapport](#) annuel à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, j'ai [souligné](#) l'urgence pour les parlements nationaux de

réaffirmer leur rôle de garants des droits humains. J'ai invité les parlementaires à contrôler systématiquement la conformité des lois aux droits humains et à renforcer la visibilité de ces droits au sein des commissions parlementaires.

Je suis particulièrement préoccupée par les propositions législatives susceptibles d'avoir un effet dissuasif sur la société civile et de nuire aux droits de millions de personnes.

En Hongrie, j'ai [tiré](#) la sonnette d'alarme concernant des projets de lois visant à restreindre les rassemblements pacifiques et à limiter les droits des personnes LGBTI. J'ai rappelé que les interdictions de marches des fiertés, la surveillance des manifestants par reconnaissance faciale et les amendements constitutionnels remettant en cause la reconnaissance du genre légal sont incompatibles avec les normes internationales en matière de droits humains.

En République slovaque, j'ai [appelé](#) le Parlement à ne pas adopter un projet de loi sur les organisations à but non lucratif et encouragé les députés à défendre l'indépendance du Centre national slovaque des droits humains, mis sous pression pour son engagement légitime sur ce texte.



Promouvoir les droits des Roms et des gens du voyage

À l'occasion de la Journée internationale des Roms, j'ai eu l'honneur de participer à la cérémonie de dépôt de fleurs à Strasbourg. Aux côtés de jeunes Roms et gens du voyage, j'ai [réaffirmé](#) mon soutien indéfectible à leur leadership et à la résilience des femmes et des jeunes, moteurs du changement.

Mes récentes visites auprès des communautés roms à travers l'Europe ont renforcé ma compréhension de leur richesse culturelle, mais aussi des violations persistantes de leurs droits. Ce mois-ci, je me suis rendue en [Macédoine du Nord](#), où j'ai constaté des avancées prometteuses, mais aussi des domaines à améliorer, notamment face à la discrimination systémique et à l'impact de la dégradation

environnementale, en particulier pour celles et ceux vivant dans des conditions précaires.

À l'automne prochain, je publierai un rapport sur la situation des droits humains des Roms et des gens du voyage à travers l'Europe, avec un accent particulier sur les expériences des femmes et des filles.



Défenseurs des droits humains, manifestants et journalistes

Un an après l'arrestation d'Anar Mammadli en Azerbaïdjan, j'ai demandé sa libération immédiate, ainsi que celle de dizaines d'autres personnes détenues pour avoir défendu les droits humains ou exprimé leur dissidence. J'ai également exhorté les autorités azerbaïdjanaises à garantir que les lois et pratiques relatives aux libertés d'association, de réunion et d'expression, ainsi que la situation des défenseurs des droits humains, des journalistes et des militants de la société civile, soient conformes aux normes du Conseil de l'Europe.

Lors d'une mission en Serbie, je me suis concentré sur le maintien de l'ordre lors des manifestations des étudiants, appelant les autorités à garantir la sécurité des manifestants et à améliorer l'environnement de travail des organisations de la société civile et des défenseurs des droits humains.

À l'approche de la Journée mondiale de la liberté de la presse, j'ai rappelé que protéger la liberté de la presse n'est pas une option, mais une obligation légale. J'ai également réaffirmé mon engagement à surveiller la situation de la liberté de la presse dans les États membres et à collaborer avec les acteurs concernés pour garantir l'application des normes internationales.

Enfin, lors d'un échange avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, j'ai dressé un bilan de la première année de mon mandat à travers mes quatre priorités stratégiques : la défense des droits humains en Ukraine ; l'ancrage des réponses aux défis mondiaux contemporains dans les droits humains; la promotion des droits des communautés marginalisées, en particulier les Roms et

les gens du voyage ; et la protection de la société civile et des défenseurs des droits humains.

La protection des droits humains n'est pas un luxe. Malgré les défis, je garde espoir, car je vois la résilience de la société civile, les nombreux responsables politiques engagés, le courage des défenseurs des droits humains et des journalistes, ainsi que l'engagement des jeunes leaders. Je continuerai d'utiliser l'ensemble des outils de mon mandat pour protéger et renforcer les droits humains pour toutes et tous.

Merci de votre lecture.

Michael O'Flaherty

Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Je vous invite à partager cette newsletter. Si vous n'êtes pas encore abonné, [abonnez-vous](#).

Vous pouvez aussi suivre mon travail sur :

